

Propriété Inellectuelle - Peinture bouteilles de vin

Par Apolline MARTIN, le 18/04/2017 à 13:20

Bonjour à tous,

Je suis artiste peintre et j'ai commencé une série de peintures mettant en scène de grands crus de vin français. On reconnait plus ou moins l'étiquette mais ce n'est pas bien sur aussi précis qu'une photo. Je souhaite savoir si j'ai le droit par la suite d'exposer et commercialiser mes toiles représentant ces bouteilles et leurs étiquettes ?

J'espère sincèrement que la question n'a pas été posée auparavant sur votre forum,

Bonne journée,

Cordialement,

Apolline

Par alexandre law, le 08/11/2017 à 16:56

Bonjour,

C'est une belle question sur un beau projet.

Je pense que par précaution il faudrait solliciter l'accord des ayants droit. Il faudrait alors prépare un bon document contractuel en ce sens.

Bien à vous,

Alexandre